



RELIGIONS - MELLE

Melle : la paroisse Saint-Junien-en-Mellois a fêté ses 10 ans

Melle : la paroisse Saint-Junien-en-Mellois a fêté ses 10 ans



Hélène Guiochon et le père Armel de Sagazan sont secondés par Stéphanie Doreille (au centre) au secrétariat.

© (Photo NR)

I y a 10 ans, la communauté catholique du Mellois se rassemblait sous le nom de Saint-Junien-en-Mellois, calquée sur le territoire de Mellois-en-Poitou, à l'exception de La Mothe-Saint-Héray.

La paroisse Saint-Junien-en-Mellois qui vient de fêter ses dix ans, est rattachée à l'association diocésaine de Poitiers. Elle a en charge l'organisation des cérémonies. Mais ses actions ne se limitent pas à ces temps de prière. Rencontre avec ses deux principaux acteurs, l'un homme d'Église, l'autre ministre laïque.

Comment est organisée la paroisse ?

Hélène Guiochon : « Il y a des fraternités de veilleurs sur chaque ancien canton et une gouvernance partagée entre le curé et une ministre laïque. J'ai accepté ce service au nom de ma foi. Je suis bénévole, par choix personnel. Dans d'autres paroisses, c'est un service qui est payé. »

« Contrôler qu'il n'y aura pas de propos blasphématoires »

Armel de Sagazan : « Le prêtre a trois fonctions essentielles, la prédication, les sacrements et enfin faire la communion des membres de la paroisse. C'est cette dernière fonction que nous partageons. L'intérêt est d'avoir une personne qui soit inscrite dans la vie du territoire. Hélène est d'ici et elle y a beaucoup de liens. Nous voulons l'un et l'autre aller vers les gens. On le fait souvent ensemble. On ne sépare pas nos fonctions entre organisationnel pour Hélène et spirituel pour moi. »

Quelles sont les fonctions de la laïque ?

H. G. : « Je m'occupe de tous les dossiers qui ont un lien avec les municipalités, que ce soit par exemple l'utilisation des églises ou les travaux qui doivent y être effectués. Les églises sont presque toutes propriétés des communes, mais ça ne signifie pas qu'elles peuvent y organiser ce qu'elles veulent. Il faut respecter le caractère sacré de l'édifice. Nous demandons les contenus afin de contrôler qu'il n'y aura pas de propos blasphématoires. »

Il n'y a qu'un seul prêtre pour tout le territoire ?

A. de S. : « Il y a eu jusqu'à plus de 15 prêtres sur le territoire, dont quatre à Melle. Dans les années 1960, le presbytère a hébergé jusqu'à six prêtres. Aujourd'hui, plus personne ne veut devenir prêtre. Il y a une messe le samedi soir sur un des cantons, et une le dimanche à Melle. Pour celle-ci, on constate que sur les 100 personnes présentes, la moitié est constituée de gens de passage. »

Il y a eu dernièrement des mises en vente d'églises...

H. G. : « Celle de Chérigné a été vendue à la commune. Le droit canonique dit qu'au bout de six mois sans cérémonie, on peut penser que l'église ne sert plus. Localement, six mois, ça ne signifie pas grand-chose. Celle de Sepvret, qui est en vente, n'a pas servi depuis 10 ans. On ne peut assurer l'entretien d'un édifice qui ne sert pas. Lors d'une vente, la paroisse récupère deux tiers de la somme. »

Paroisse Saint-Junien-en-Mellois, 12, rue Saint-Pierre à Melle. Contact : 06.73.13.30.13 ou stjunien@poitiers-catholique.fr